



APPEL A LA MOBILISATION

LE 26 NOVEMBRE

POUR LE SOCIAL ET LE MEDICO-SOCIAL

4 mois après les accords du Ségur de la santé, 2 mois après le décret du 19 septembre confirmant l'exclusion du social et du médico-social des revalorisations salariales, la colère ne cesse de prendre de l'ampleur : grèves, rassemblements, demandes de changements de service, pétitions, courriers au ministère, aux députés ... Des employeurs, médecins et parfois des élu-es ont également dans certains établissements assuré les personnels concernés de leur incompréhension et de leur soutien.

Mais le gouvernement, l'Assemblée Nationale et le Sénat restent droit dans leurs bottes en rejetant toute demande de rectification du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) instituant ce complément de traitement indiciaire (CTI), inique et pernicieux, réservant la revalorisation de 183€ aux seuls agents du secteur sanitaire + EHPAD, démantelant l'unité de notre statut et divisant les agents.

Si le pouvoir imagine que l'épidémie COVID servirait de prétexte pour dissuader et étouffer toute velléité de contestation, quelle erreur !

Mépris, couvre-feu ou confinement ne nous feront pas lâcher. Nous saurons prendre les dispositions pour venir les chercher au Ministère de la Santé si les 183€ avec rattrapage ne sont pas versés à toutes et tous.



Il est donc temps de frapper fort, en se mobilisant en même temps dans toute la France, aujourd'hui dans nos départements, puis dès que possible au ministère.

Sur les Yvelines, ce sont des centaines d'agents concernés, éparpillés sur tout le département, travaillant dans des structures isolées (Maisons de l'Enfance, Centre maternel et infantile, etc...), dans des petites structures rattachées à des hôpitaux (CSAPA, EMP, SESSAD, CAMSP, SSIAD, etc...), mais aussi dans des services hébergeant des centaines de résident·es comme au CH de Plaisir où plus de 350 agents sont concernés (Foyers de vie, FAM, FAMPHV, MAS).

C'est pourquoi nous vous appelons à vous rassembler pour condamner cette injustice et revendiquer l'égalité des droits, à statut égal, traitement égal :

Jeudi 26 novembre à 14h00 :

A Versailles devant la Préfecture

A l'Hôpital de Plaisir devant la Direction (intersyndicale SUD, CGT, FO)

183€ pour tous les exclus !
NOUS NE LÂCHERONS RIEN